

# LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

## ADRESSER

Toutes les communications à  
M. LAURENT CHAT  
Secrétaire de la Rédaction.

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

RÉDACTION de 1 à 3 heures.

## ABONNEMENTS

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.  
DÉPARTEMENTS » 9 »  
ÉTRANGER (Un. post.) » 10 »

Les Abonnements partent du  
1<sup>er</sup> Septembre 1893.

## SOMMAIRE

L'Exposition achevée. — Chronique de l'Exposition (Victor Bergeret). — A propos de l'Economie sociale (Laurent Chat). Echos de l'Exposition. — Documents officiels : Le Comité parisien ; Question de logements ; Au Conseil municipal. — Les Constructions. — L'Exposition et le *Petit Journal*. — Eaux et Forêts. — M. Georges Berger. — M. A.-M. Villon. — Congrès des pompiers. — L'Exposition ouvrière. — La Savoie à l'Exposition. — Chronique des Expositions. — Bal des étudiants. — Concert des étudiants.

FEUILLETON : Exposition de Lyon.

GRAVURES : Au Parc de la Tête-d'Or : L'Allée du Grand-Camp. — Le Pavillon de la Presse.

## A NOS LECTEURS

Nous comptons publier, dans ce numéro, une reproduction de l'installation du Syndicat des vins Beaujolais et Mâconnais. Un accident arrivé au cliché, à la dernière heure, nous oblige à renvoyer au prochain numéro cette intéressante gravure.

## L'EXPOSITION ACHEVÉE

APRÈS les bruits mensongers qui avaient couru sur l'état des travaux de l'Exposition et sur la situation financière du concessionnaire, M. Claret, il était temps que des voix autorisées se fassent entendre.

Le public était positivement affolé : il serait impossible de rendre compte des bruits les plus pessimistes qui circulaient et auxquels les faits les plus minimes tendaient à donner carence.

Un jour, c'était M. Claret qui se sauvait avec la caisse. Quelle caisse ? La sienne, évidemment, puisqu'il n'était dépositaire d'autres fonds que des siens. Or, a-t-on jamais vu un caissier prendre le train de Genève ou de Bruxelles avec son propre argent ?

Puis c'était la suspension des travaux et la pose d'une barricade en planches pour empêcher aux curieux de s'apercevoir que l'on ne travaillait plus.

Le lendemain, nouveau bruit — j'allais dire nouvelle bombe — : il manquait à

M. Claret quatre millions pour achever l'Exposition et il arrêta les frais. Comme si ces frais n'eussent pas été arrêtés de préférence par le concessionnaire, le 31 décembre dernier, par exemple, où il avait à faire face à une échéance de huit cent mille francs !

Puis sont venus les articles de certaine presse, se faisant l'écho de racontars sans portée.

Cette fois, le public s'est ému davantage ; il a commencé à croire que ce qui était imprimé devait être vrai. Les exposants se sont montrés inquiets sur leur premier versement ; les entrepreneurs n'étaient pas plus rassurés...

Heureusement la visite officielle qui vient d'avoir lieu mettra fin à tous ces « potins. »

M. le Maire de Lyon, M. le représentant du Préfet du Rhône, les principaux membres du Conseil supérieur ont tenu à s'assurer *de visu* de l'état des travaux de l'Exposition. Ils se sont abouchés sur les lieux avec M. Claret et ses chefs de service, et des explications données il résulte que l'Exposition de Lyon sera achevée à la date fixée, résultat que n'avait pu obtenir encore aucune autre entreprise du même genre, ni Chicago, ni même Paris.

Si des retards se produisaient, ils proviendraient du fait d'exposants qui n'auraient pas organisé leur installation dans les délais convenus.

Les exposants seront-ils suffisamment nombreux pour enlever toute crainte sur le résultat de l'Exposition ? C'est encore ce que le public se demandait avec anxiété. La visite officielle des travaux aura aussi, sur ce sujet, enlevé tous les doutes.

Les visiteurs ont, en effet, emporté l'assurance que l'affluence actuelle des demandes permettait de prévoir que les installations deviendraient plutôt insuffisantes pour loger les produits et qu'on serait bientôt amené à édifier des annexes.

Ainsi, le dernier mot est dit aujourd'hui :

l'Exposition de Lyon sera prête à date fixe et les exposants seront très nombreux.

C'est là tout ce que nous pouvions désirer : c'est ce qui mettra fin aux critiques injustes dirigées contre la grande œuvre lyonnaise.

Aux visiteurs de faire le reste ; et nous, qui ne tombons pas dans le pessimisme des malintentionnés, mais qui serions plutôt portés à l'optimisme, parce que nous nous rendons compte, jour par jour, de ce qui est fait, nous croyons que l'affluence des étrangers sera telle, qu'elle dépassera tous les calculs, qu'elle déjouera toutes les combinaisons.

J. LYONNET.

## CHRONIQUE

### DE L'EXPOSITION

DEUX événements d'une importance considérable pour notre Exposition lyonnaise de 1894 viennent de se produire : le gouvernement a déposé un projet de loi tendant à lui accorder une subvention de 260.000 francs et le Comité parisien, relatif à cette Exposition, s'est reconstitué.

Ces deux faits, qui sont la consécration et comme le couronnement de l'œuvre considérable entreprise par M. Claret au Parc de la Tête-d'Or, ne sont arrivés à notre connaissance que juste à temps pour que nous en donnions communication à nos lecteurs dans notre dernier numéro, déjà mis en pages, ce qui fait que nous avons eu l'air de jouer la comédie, le *Pour et le Contre*, critiquant ceux-ci au sujet de leurs regrettables lenteurs, morigénant ceux-là à propos de leurs désagrégations plus regrettables encore, alors qu'à la première page nous constatons à la dernière heure, mais avec une vive satisfaction, que ces lenteurs et ces désagrégations avaient pris fin.

En effet, sous l'énergique impulsion du Conseil supérieur et de son administrateur-délégué, M. E.-O. Lami, toutes les difficultés ont été aplanies et dans des conditions telles, sous de telles influences et des autorités si considérables, qu'il n'y a pas lieu de regretter, puisqu'il n'y a pas encore de temps perdu, que ces dislocations parisiennes se soient produites.

Si, à la suite de la révocation d'un commissaire général, dont le *Lyon-Exposition* n'avait cessé, pour son compte, de démontrer l'inertie, sinon l'incapacité, le Comité parisien avait

cru devoir se dissoudre, celui qui se reforme aujourd'hui, sous l'influence d'un homme comme M. Georges Berger, qui fut commissaire général de l'Exposition de 1889, saura bien nous dédommager.

Il planait d'ailleurs, il faut bien le croire, sur les difficultés qui ont amené la dissolution de l'ancien Comité parisien un vaste malentendu, car le nouveau Comité sera composé, pour la majeure partie, croyons-nous, des membres les plus autorisés et les plus influents de l'ancien.

On trouvera dans d'autres parties du journal, le compte-rendu des réunions de l'hôtel Continental, où se sont décidées ces choses si importantes pour l'avenir de notre Exposition, où ont été prises les résolutions qui doivent définitivement en assurer le succès. On y lira les belles paroles qui ont été prononcées par M. Georges Berger et le chaleureux appel qu'il a adressé aux industriels, aux commerçants parisiens pour les inviter à collaborer à l'Œuvre lyonnaise et à répondre au dévouement et au patriotisme dont cette grande et noble cité de Lyon a toujours fait preuve à toutes les Expositions de Paris, par un égal patriotisme et un égal dévouement, unissant dans une synthèse raisonnée les produits de l'industrie parisienne à ceux de l'industrie lyonnaise.

Dans le langage le plus élevé, M. Georges Berger a démontré l'heureuse influence qu'aura l'Exposition de Lyon, en facilitant la rencontre des représentants de nos grands centres manufacturiers qui ont plus que jamais besoin de débattre en commun les grandes questions industrielles, commerciales, économiques, patronales et ouvrières, qui intéressent à un si haut degré la lutte entre le travail et le capital, d'où doit dépendre la solution de ce qu'on est convenu d'appeler la question sociale.

Il a également fait entrevoir les avantages qui pourraient résulter, pour la France et la Suisse, d'une entente qui se ferait sur le terrain de l'Exposition et qui permettrait aux deux gouvernements d'étudier une convention douanière dont chacun des deux pays profiterait pour son commerce extérieur.

Mais ce que nous voulons surtout relever dans le discours du Président d'honneur du nouveau Comité parisien, dont le Président effectif est l'honorable M. Henri Lemoine, membre de la Chambre de commerce de Paris, c'est cette grande pensée que les expositions régionales, comme celle de Lyon, cette année, comme celle qui aura lieu l'année prochaine, à Bordeaux, sont les préfaces de grandes Expositions universelles décennales qui se construisent à Paris, et qu'il y a longtemps qu'on aurait dû les organiser à intervalles réguliers.

Dans la bouche d'un homme de la compétence de M. Georges Berger, cette parole prend une importance considérable. Il l'avait belle, en effet, lui, l'ancien commissaire général de la grande Exposition du centenaire, de traiter par-dessous jambe ces expositions de seconde grandeur, que des villes comme Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse ou Le Havre, se donnent la peine d'élever à grands frais pour relever le commerce et l'industrie de toute une région et dont le moindre avantage est de donner du travail et du pain à la population laborieuse.

Au lieu de cela, il les exalte ces expositions, il les considère comme utiles, comme les préfaces des grandes Expositions décennales qui se construisent à Paris, parce que la capitale du pays offre, seule, les ressources nécessaires à d'aussi colossales entreprises; il veut qu'on les respecte, qu'on les considère ces expositions secondaires, il veut qu'on les encourage et aussi qu'on y participe.

« La ville de Lyon se met en frais et en fête pour ouvrir les portes d'une Exposition magistrale et digne d'elle aux Arts et Métiers, à l'Agriculture, aux Beaux-Arts.

« Il faut se rappeler l'entrain et l'éclat des participations des industries lyonnaises à nos grandes Expositions de Paris depuis 1855 jusqu'à 1889.

« Paris voudra rendre à Lyon politesse pour politesse, hommage pour hommage ! »

Voilà de nobles paroles qui nous dédommagent un peu des clabauderies de ceux qui prétendaient que « l'Exposition de Lyon ne s'était encore fait connaître que par ses demandes de subventions. »

Dans sa réponse au discours de M. Georges Berger, réponse que nous publions également plus loin, M. E.-O. Lami, administrateur délégué du Conseil supérieur de l'Exposition, a fait à son tour justice des odieuses calomnies imaginées par la haine, l'envie et... autre chose encore qu'il est inutile que nous enregistrions ici, puisqu'on l'a déjà retranché de notre article de la semaine dernière, sous le prétexte que toute vérité n'est pas bonne à dire.

Quoi qu'il en soit, M. l'administrateur délégué, après avoir fait justice des bruits encore plus ridicules que malveillants lancés, dans un esprit de dénigrement systématique, contre ceux qui ont entrepris de mener à bonne fin l'œuvre gigantesque de la Tête d'Or, a démontré que l'Exposition de Lyon est une manifestation de premier ordre, qui fait le plus grand honneur à l'entrepreneur hardi qu'on a voulu atteindre dans sa réputation et dans son crédit.

Aussi le succès couronnera-t-il des efforts dont la persistance ne s'est jamais démentie au milieu de tant d'obstacles, de tant d'indifférence, dont ils ont pu triompher et même de tant de mauvaises volontés qu'ils sont parvenus à vaincre, et notre Exposition lyonnaise ouvrira glorieusement ses portes à l'heure indiquée, tenant pour la seconde fois les engagements qu'on avait contractés en son nom, car il ne faut pas oublier que, par un prodige surhumain, la Coupole a été prête à l'heure dite, à recevoir les trois cent mille personnes qui ont assisté au vin d'honneur offert aux officiers de l'escadre russe.

Il en sera de même au 26 avril. Il y a encore un rude coup de collier à donner, mais comme la réussite dépend actuellement de l'activité des exposants eux-mêmes, on peut être sûr qu'ils n'y failliront pas. Comme l'a dit l'administrateur délégué, le Palais central dont la construction métallique laissera aux visiteurs une impression de force et de grandeur supérieure, peut-être, à celle qu'a donnée la galerie des machines, les Palais des colonies, ceux de la ville de Lyon, des Beaux-Arts, de la Presse, de l'Horticulture, sont prêts. Si les exposants veulent bien comprendre leur intérêt, l'Exposition sera complète le jour de son inauguration. Elle sera digne de Lyon et laissera un souvenir inoubliable dans l'esprit de ses visiteurs.

Victor BERGERET.



## A PROPOS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

NOTRE collaborateur Georges Auber, dans le dernier numéro de *Lyon-Exposition*, a chanté le *De Profundis clamavi*... que l'exposition d'Assistance et d'Economie sociale était morte, ce qui prouve surabondamment que les grandes douleurs ne sont pas toujours muettes.

A la vérité, la section qui nous intéresse n'est pas morte : elle subit un jeûne prolongé qui la rend quelque peu anémique, mais l'iodure de fer... (d'argent plutôt) que les crédits demandés aux Chambres par le gouvernement vont pouvoir lui faire prendre changeront du tout au tout son état de santé et mettront des teintes de carmin là où l'on

ne voit, aujourd'hui, que des extraits de citron.

C'est ce qu'il ressort, tout au moins, d'une double conversation que nous venons d'avoir avec M. l'adjoint Rossignieux et M. l'administrateur-délégué E.-O. Lami.

M. Rossignieux se met à notre disposition de la plus aimable façon pour éclairer notre religion et nous montre les pièces du procès : la lettre qu'il écrivit et qu'on a tant incriminée. Dans cette lettre, M. le premier adjoint au Maire de Lyon précise trois points qu'il convient de ne pas séparer, si l'on ne veut dénaturer sa pensée :

1° On a pris, vis-à-vis de la section d'Economie sociale de Chicago, des engagements formels qu'on tiendra ; on la recevra dignement, on la logera confortablement, on lui fera tous les honneurs qu'elle mérite.

2° En l'état actuel des finances, il convient que la section lyonnaise d'Economie sociale et d'assistance suspende ses travaux et ne contracte pas des engagements qu'on se verrait peut-être dans l'obligation de laisser protester puisque, présentement, aucun crédit n'est affecté à son organisation et qu'il serait superflu de demander au Conseil municipal un nouvel effort pécuniaire.

3° L'assurance donnée par M. Burdeau qu'un crédit de 260.000 francs serait demandé aux Chambres au profit de l'œuvre lyonnaise permet d'espérer que les Chambres ratifieront ce projet ; l'Exposition se trouvera donc à la tête de nouvelles ressources et l'Economie sociale comme l'Assistance auront leur large part de cet appoint pécuniaire.

Nous ne pensons pas que M. Rossignieux pouvait être plus précis ; si l'on isole des deux autres la seconde partie de sa lettre, il n'y a qu'à crier « Remember ! » à la façon de Charles I<sup>er</sup> sur l'échafaud, mais si l'on veut bien se rendre compte des promesses latentes contenues dans le dernier paragraphe, on verra qu'il était impossible à M. Rossignieux d'émettre d'une façon plus positive des espoirs qu'il pense fermement voir se réaliser.

C'est une opinion identique que nous exprime M. E.-O. Lami.

« M. Rossignieux, nous dit-il, ne peut pas, en raison de sa situation officielle si prépondérante, s'exprimer autrement qu'il l'a fait, ni prendre des engagements qu'un concours imprévu de circonstances pourraient empêcher de réaliser. Il a dit en somme la chose essentielle, à savoir que, lorsque la subvention de l'Etat serait votée, l'Economie sociale et l'Assistance en auraient leur part. On a mal interprété sa pensée et il convient, je vous en prie, de la rétablir exactement. »

C'est ce que nous faisons aujourd'hui, et avec d'autant plus de plaisir qu'il nous aurait été pénible d'apprendre que Lyon, qui a créé tant d'œuvres charitables et de mutualité fut privé, lors de son Exposition, de cette partie morale et philanthropique de l'œuvre qui attesterait combien nos cœurs sont généreux et quelles ressources nous savons trouver quand il s'agit d'aider et de soutenir nos semblables.

Laurent CHAT.

## ÉCHOS DE L'EXPOSITION

### Colonies.

Dans sa séance mensuelle ordinaire, présidée par M. Jules Godin, sénateur, le Comité consultatif de l'exposition permanente des colonies a approuvé les démarches faites par le conservateur en vue de la participation de Madagascar à l'Exposition internationale de Lyon et pour l'installation de ses produits dans le pavillon spécial affecté aux collections de l'Exposition permanente des colonies.

### Feux d'Artifice.

La pyrotechnie joue un rôle trop considérable dans les fêtes populaires, pour qu'on ait négligé, à propos de l'Exposition, de s'entendre avec un artificier qui, à des époques déterminées, constellerait d'étoiles filantes et multicolores le ciel du Parc de la Tête d'Or.

Les pourparlers engagés se poursuivent actuellement avec Ruggieri, l'éminent artificier de la ville de Paris. Tous les dimanches on installerait des feux dans les îles du Parc et, avec le reflet que les fusées auraient dans les eaux claires du lac, on arriverait à produire des effets lumineux extrêmement variés et intéressants.

D'autres pièces monumentales seraient réservées pour les jours de grandes fêtes et tirées à l'occasion des différents concours, par exemple.

### Beaux-Arts.

On ne doit pas perdre de vue que le Salon de l'Exposition ne saurait être une banale reproduction de celui de Bellecour; il s'agit non seulement d'y réunir tous les artistes lyonnais, mais encore d'y attirer les artistes étrangers. Or, de l'avis unanime des gens compétents dont nous avons pris le sentiment, la subvention jusque-là accordée est absolument insuffisante.

Nous voulons espérer que les deux administrations du Département et de la Ville sauront voter les crédits nécessaires pour obtenir le plus d'envois qu'il sera possible. C'est une question d'amour-propre local, peut-être, mais il ne faut pas oublier que le succès de ce Salon intéresse étrangement la dignité de la seconde ville de France.

### Fleurs Artificielles.

Le Conseil Général a accordé un crédit de 1.000 fr. aux fabricants de fleurs artificielles qui désirent exposer. Cette industrie prend à Lyon une extension considérable et toujours croissante; il était juste qu'on l'encourageât si modestement que ce fût.

### Le centre de la Coupole.

Tous les projets humides sont abandonnés; on a reconnu que le jet d'eau offrirait les mêmes inconvénients que les fontaines lumineuses et l'on n'aura pas à s'en plaindre puisque le centre de la coupole sera enrichi d'un carrelage éminemment artistique.

Sur une circonférence d'un diamètre de 28 mètres, s'étendra un riche carrelage en céramique avec la superbe rosace centrale, en mosaïque, qui fit l'admiration de tous les visi-

teurs, en 1889, et qui fut l'une des merveilles des plus remarquées de l'Exposition de Paris.

### Les Aniers du Caire.

Il est à peu près certain, aujourd'hui, que Lyon aura des courses d'ânes et de chameaux; on est en pourparlers, actuellement, pour faire venir du Caire les fameux âniers qui, à Paris, excitèrent un si vif intérêt.

### Les Panoramas.

Nous avons parlé à maintes reprises du panorama de la bataille de Nuits; il en est un, dont la construction s'élèvera bientôt et dont le succès sera grand en raison de la sympathie qu'excite son héros: le commandant Faurax. L'ensemble de ce panorama représentera la bataille de Dog-Ba et reproduira le douloureux événement de la mort du brave Faurax, qui a payé de sa vie son dévouement à la Patrie. C'est le peintre Castellani qui a brossé cette toile, dont on dit le plus grand bien.

Le peintre Dufer, de Genève, enverra également un panorama reproduisant des scènes du Pôle Nord.

Enfin, il est également question de faire venir la toile magistrale peinte par Poilpot et représentant le couronnement du czar Alexandre. On sait que ce panorama n'a jamais été exhibé qu'à Moscou; il y aurait donc un vif intérêt à le faire connaître en France.

### Maison Arabe.

C'est presque un sérail: de jolies femmes, de vraies Arabes, dans leur costume et dans un bâtiment aménagé à la façon des riches demeures arabes, serviront aux consommateurs des produits de leur pays, accompagnés de ces regards langoureux dont les belles orientales savent si bien user.

### Comité local Rouennais de l'Exposition de Lyon.

A la suite d'une entente entre la Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, de la Société industrielle de Rouen et du Lloyd rouennais et sur l'initiative de la Chambre de commerce de Rouen, un comité local a été organisé à l'effet de provoquer des adhésions à l'Exposition universelle de Lyon en 1894, et d'organiser, s'il y a lieu, des expositions collectives des diverses industries rouennaises.

Le Comité local a tenu sa première séance le samedi 10 février, au palais des Consuls. Il a chargé ses membres de faire des démarches auprès des industriels de la région et de recruter le plus grand nombre possible d'adhésions.

Ce Comité est composé comme suit:

Président: M. Richard Waddington, sénateur, membre de la Chambre de commerce; vice-président: MM. Auguste Pinel, membre de la Chambre de commerce, et Maurice Keittinger, président de la Société industrielle; membres: MM. le docteur Laurent Gravier et E. Duveau, délégués par la Société libre d'émulation; Windsor et Fahr, délégués par la Société industrielle; A. Boulouse, F. Rondeaux et Ch. Pinel, délégués par le Lloyd rouennais.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### LE COMITÉ PARISIEN

EXPOSITION vient de remporter une victoire morale considérable. Nos lecteurs savent qu'à la suite de diverses difficultés, les Comités Parisiens de notre Exposition avaient cru devoir se dissoudre. Cette détermination fit quelque bruit et pouvait avoir de fâcheuses conséquences. Le Conseil supérieur s'en est ému et une première démarche fut faite par l'Administrateur délégué auprès de l'ancien bureau de ces Comités. Un premier et heureux résultat obtenu fut bientôt suivi par un gros succès: M. Georges Berger, député de Paris, acceptait la présidence d'honneur des Comités à former.

M. E.-O. Lami était convoqué samedi à l'hôtel Continental, à Paris, où, sous la présidence de M. Georges Berger, 150 notabilités du Commerce et de l'Industrie de la Capitale étaient réunies en vue de la reconstitution de Comités Parisiens.

Après lecture de la lettre que M. l'Administrateur délégué de l'Exposition avait adressée à l'ancien président pour renouer les relations interrompues, M. Georges Berger, ancien directeur général de l'Exposition de 1889, a prononcé le discours suivant:

Messieurs,

La ville de Lyon se met en frais et en fête pour ouvrir les portes d'une Exposition, magistrale et digne d'elle, aux Arts et Métiers, à l'Agriculture et aux Beaux-Arts.

Cette Exposition aura certainement un caractère régional marqué, mais la Ville de Lyon n'en fait pas moins un puissant et loyal appel à la France et à Paris. Il faut nous rappeler l'entrain et l'éclat des manifestations de l'industrie lyonnaise à nos grandes Expositions de Paris, de 1855 à 1889. Paris ne doit-il pas rendre à Lyon politesse pour politesse, hommage pour hommage?

C'est dans ce sentiment que j'ai accepté, sans aucune hésitation, croyez-le bien, l'honneur que m'a fait la Municipalité lyonnaise, en m'offrant la présidence du Comité Parisien d'initiative et d'organisation. Il m'a plu aussi de saisir cette occasion, Messieurs, de me retrouver cordialement au milieu de vous, dont beaucoup ont formé, autour de moi, pendant 20 ans, la grande famille du travail et de l'industrie dont la cause m'est chère et que je ne cesserai de défendre dans nos Expositions et dans les réunions économiques du Parlement. J'ai voulu enfin apporter mon témoignage de reconnaissance à cette grande cité de Lyon, dont les plus éminents citoyens et la Chambre de Commerce n'ont jamais hésité à me prodiguer les preuves flatteuses de leur confiance.

L'Exposition de Lyon prend des allures officielles, puisque les subventions de la Municipalité, de la Chambre de Commerce et du Conseil général du Rhône, qui atteignent 1.500.000 francs, vont s'ajouter à la somme que le Parlement accordera certainement sur la demande du Ministère et lui constitueront des ressources indépendantes. La garantie de ces ressources et l'honorabilité, ainsi que la fortune considérable de l'entrepreneur chargé à forfait exclusivement de la construction et de l'exploitation matérielle, ont fait sortir l'Exposition de Lyon de la catégorie de celles que je n'ai jamais consenti ni à diriger, ni à présider, qui ont pour résultat fatal de faire passer l'argent des Exposants de la poche de ceux-ci dans celle d'un spéculateur quelconque. L'Exposition de Lyon s'est donc transformée: c'est bien



aujourd'hui l'Exposition de la grande Capitale de la Région Lyonnaise; c'est cette transformation nécessaire et salutaire qui a entraîné, pendant sa durée, l'intervention du Comité Parisien.

Nous ne vous dirons pas de venir occuper dans le Palais du Parc de la Tête-d'Or des espaces extraordinairement importants et d'y faire des dépenses excessives d'installation; mais je vous demande de vous unir, de vous syndiquer pour préparer une Exposition raisonnée, un résumé concis, saisissant et intéressant, des produits de nos industries parisiennes, sœurs, à tant de points de vue, de celles de Lyon.

L'Exposition Lyonnaise de 1894, comme celle qui se prépare à Bordeaux pour 1895, sera le type de ces Expositions locales, régionales, qu'on aurait dû savoir organiser périodiquement, dans les intervalles décennaires des Expositions de Paris, pour être autant de chapitres de préface de celles-ci.

L'Exposition Lyonnaise sera surtout utile et bienfaisante, si elle provoque et facilite la rencontre des représentants de nos grands centres manufacturiers qui ont, plus que jamais, besoin de débattre en commun les grandes questions industrielles et commerciales, sociales et économiques, patronales et ouvrières, dont les solutions importent à la renaissance, au maintien, à la consolidation de la prospérité générale des affaires. Lyon touche à la frontière de Suisse: qui sait si nos voisins de l'Est ne viendront pas se joindre à nous sur le terrain de l'Exposition pour préparer au gouvernement la possibilité d'étudier une convention douanière dont chacun des deux pays profiterait par son commerce extérieur? Tel est mon vœu le plus ardent.

Je vais laisser la parole à M. l'Administrateur-Délégué du Conseil Supérieur de l'Exposition de Lyon, à mon ancien et excellent collaborateur de 1889. M. Lami vous expliquera mieux que je ne pourrais le faire, ce qu'est l'Exposition qu'il dirige et dans quelles conditions l'hospitalité lyonnaise fait appel à votre participation. Je termine: et je dis que je me tromperais fort, si en vous conseillant d'être exposants à Lyon et d'y entraîner des collègues, je ne préparais pas pour eux et pour vous la satisfaction d'avoir contribué à un nouveau succès national (Vifs applaudissements).

M. E.-O. Lami s'est exprimé en ces termes:

Messieurs,

La lettre dont vous avez entendu la lecture et le chaleureux discours de mon éminent maître et ami, M. Georges Berger, pourrait se passer

de commentaires, si je n'avais le très agréable désir de vous dire combien le Conseil supérieur de l'Exposition et moi-même nous vous sommes reconnaissants de l'appui que vous nous avez donné, de l'empressement que vous avez mis à répondre à l'appel des promoteurs de cette réunion et du concours que nous attendons de vous.

Lorsque, il y a 8 jours, je me suis trouvé avec les honorables membres de l'ancien bureau des comités parisiens, je les ai trouvés émus des nouvelles fâcheuses répandues sur l'Exposition de Lyon. Ces bruits ridicules étaient l'œuvre de la malveillance. Les œuvres, comme les hommes, qui s'affirment, suscitent des jalousies, des colères sourdes qui se traduisent par le dénigrement systématique. Il faut s'élever au-dessus de ces misères. Il faut, au contraire, que vous soyez pénétrés de cette vérité que l'Exposition de Lyon est une manifestation de premier ordre: ce n'est plus l'Exposition provinciale avec ses bâtiments rudimentaires, mais un ensemble de palais qui font honneur à l'entrepreneur hardi qu'on a voulu atteindre dans sa réputation et ruiner dans son crédit.

Le Palais central couvre seul une superficie de près de 50.000 mètres et la hardiesse de sa construction métallique laissera au visiteur une impression de force et de grandeur supérieure peut-être à celle qu'a donnée la Galerie des machines; les colonies ont leurs palais édifiés dans le style pur de l'architecture qui leur est propre: les Palais de la ville de Lyon, des Beaux-Arts, des Arts religieux sont prêts et si les exposants veulent bien comprendre leur intérêt, car les opérations du Jury commenceront de très bonne heure, l'Exposition sera complète le jour de son inauguration.

Sans doute, nous n'avons pas l'ambition de faire ce qu'ont fait les magiciens qui ont enfanté l'Exposition de 1889 et je suis heureux de saluer ici celui qui a su le mieux incarner le génie français dans une Grande Exposition... (applaudissements), mais nous sommes convaincus que Lyon aura fait une œuvre digne de son rang en France et qu'elle laissera un souvenir inoubliable dans l'esprit de ses visiteurs.

C'est à cette œuvre que je viens vous demander de collaborer, le Conseil supérieur qui m'a fait l'honneur de me déléguer auprès de vous vous tend une main loyalement et amicalement ouverte et vous dit: « Venez avec nous, aidez-nous. » M. Berger vient de vous dire: Rendons hommage pour hommage! j'ajoute: Echangeons un cordial serrement de main et collaborons

dans ce même sentiment d'union et de concorde.

Je ne veux pas revenir dans le passé, je ne suis à Lyon que depuis quelques semaines, je ne veux connaître que le présent et l'avenir: or dès mon entrée en fonctions j'ai appris la dissolution de vos comités et j'en ai éprouvé, avec tous mes honorables collègues du Conseil supérieur, un vif regret.

J'ai le plaisir de compter parmi vous d'excellentes et déjà vieilles relations: il me semblait que votre éloignement allait m'enlever une partie de ma force. J'ai donc saisi avec joie l'espoir de vous voir revenir à nous. Vous ne pouvez douter des sentiments qui nous animent tous à Lyon. Si quelque malentendu a pu contrarier vos efforts, personne n'a jamais douté du zèle, du dévouement de chacun de vous. Il semble donc qu'il n'y ait plus qu'à souder le câble rompu et de reprendre au plutôt nos travaux commencés.

Je ne puis pas vous demander, et notre cher président l'indiquait bien tout à l'heure, le concours que vous nous donneriez si nous avions du temps devant nous. L'heure des grands efforts est passée: l'Exposition est si bien un succès au point de vue de l'exploitation qu'il n'y a plus de place, mais M. Berger ne me contredira pas: en matière d'Exposition, quand il n'y a plus de place, il y en a encore. (Rires.) On vous en fera: Si Paris ne nous a pas donné ce que nous étions en droit d'attendre, il faut au moins que vous nous donniez les têtes des colonnes, n'eussent-elles qu'une carte de visite à nous envoyer.

Je viens donc, Messieurs, vous prier de vous reconstituer dans la forme que vous voudrez, selon ma lettre à M. Lemoine, et vous recevrez l'investiture officielle par un arrêté de M. le Maire de Lyon.

Nous vous considérerons alors comme un corps constitué et nous nous adresserons à vous, comme aux Chambres de commerce, comme aux Chambres syndicales, aux Jurys de 1889 et de Chicago, pour former le Jury des récompenses dont la composition, pour être digne d'une grande Exposition, doit s'élever au-dessus de toute critique par la compétence et la notoriété de ceux qui en font partie.

J'attends votre réponse avec confiance, certain que ceux qui sont l'honneur de l'industrie parisienne voudront témoigner leur sympathie aux honorables personnalités de l'industrie lyonnaise et que vous rehaussez par votre concours le prestige et l'éclat de l'Exposition de Lyon. (Applaudissements.)

La question de la reconstitution, mise aux

## EXPOSITION de Lyon.

Programmes et Règlements. —  
Exposé préliminaire. — Tarifs.  
— Décrets d'autorisation. —  
Règlements et Classifications. —  
Comité d'honneur. —  
Conseil supérieur. —  
Direction générale.

Publié par les soins du Conseil Supérieur de l'Exposition.

(Suite).

L'examen consciencieux de toutes les grandes expositions passées a permis de reconnaître que la forme la meilleure à donner à l'Exposition industrielle, quand l'emplacement le permet, est la forme circulaire, consacrée en 1867 à Paris, où la matière placée au centre, et occupant un petit volume, se trou-

verait à l'état de produit fabriqué à la périphérie, sous un volume agrandi comme le bâtiment lui-même.

Chaque secteur devenait ainsi le feuillet de la grande encyclopédie représentée par l'Exposition elle-même.



Au Parc de la Tête-d'Or. — L'allée du Grand-Camp.

Ce rayonnement du centre à la circonférence, qui porte en lui l'idée de foyer, est ce-lui qui caractérise la forme polygonale régulière ayant un centre d'où partent les rayons limitant toutes les natures de produits exposés, comme aussi les nationalités appelées à concourir.

L'emplacement choisi dans le Parc de la Tête d'Or, alors qu'il était impossible de trouver une surface où l'on ne rencontrât des arbres de valeur à détruire, est le seul qui permette la construction d'un bâtiment pouvant atteindre les 50.000 mètres de surface couverte qui sont imposés à l'entrepreneur par son cahier des charges.

C'est donc à la forme à foyer unique que l'on s'est arrêté pour construire à Lyon, en 1894, un type d'Exposition industrielle, dont les produits seront méthodiquement classés et facilement étudiés, et où tous les exposants seront placés de la même façon, avec la certitude d'être tous vi-



voix, a été adoptée à l'unanimité. Séance tenante, le bureau a été formé, et dans une deuxième réunion la liste a été formée. Elle sera soumise ces jours-ci à l'approbation de M. le Maire de Lyon.

### Question des Logements

M. le Maire de Lyon informe les personnes qui auraient l'intention de louer, pendant la durée de l'Exposition, tout ou partie de leurs appartements, qu'un registre est ouvert à l'Hôtel de Ville pour recevoir l'inscription officielle des logements disponibles. Les intéressés sont priés d'effectuer le plus rapidement possible leur inscription, dans les bureaux du Conseil supérieur de l'Exposition, pavillon sud-est. Entrée par la place de la Comédie. Les bureaux sont ouverts tous les jours non fériés, de 8 heures 1/2 à midi, et de 2 heures à 6 heures et demie.

*Le Maire de Lyon,*  
D<sup>r</sup> A. GAILLETON.

Le bureau de renseignements a déjà reçu un certain nombre de communications relatives à la location d'appartements pendant l'Exposition. Les communications verbales qui peuvent être complétées par divers renseignements sont préférables, dans l'intérêt général, aux communications par correspondances. En tout cas, il est très essentiel que ces correspondances contiennent l'indication des rues, étages, indications générales sur l'appartement à louer, (salon, chambre, état du mobilier), situation (rue ou cour), enfin prix demandé par jour, par huit jours et par mois.

## CONSEIL MUNICIPAL

*Rapport de la Commission des finances et du contentieux.*

Messieurs,

Dans la séance du 24 novembre 1891, le Conseil municipal, en réponse à l'offre faite par la Fédération des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers de France et d'Algérie de tenir à Lyon, en 1892, un congrès international de sapeurs-pompiers, a exprimé le désir que ce congrès fut ajourné en 1894, année de l'Exposition internationale.

La Fédération ayant accédé à ce désir, sollicite dans une certaine mesure le concours financier de la ville et demande à connaître sans retard votre décision à ce sujet, un congrès analogue devant avoir lieu aussi cette année à Anvers.

Ce congrès, auquel prendraient part environ 400 sapeurs français et 150 officiers et sapeurs anglais, accompagnés des maires de leurs villes respectives, amènerait certainement à Lyon un

grand nombre d'étrangers désireux d'assister aux manœuvres de concours qui dureraient trois jours.

Dans le but d'assurer dans notre ville la réunion du congrès pendant l'Exposition, et conformément aux propositions de M. le maire, votre Commission des finances vous propose de prendre la délibération suivante :

Le Conseil,

Vu la délibération du Conseil municipal du 24 novembre 1891, considérant que la tenue à Lyon du Congrès de la Fédération des officiers et sous-officiers des pompiers de France et d'Algérie serait de nature à amener dans notre ville un grand nombre d'étrangers ;

Considérant en outre que la participation à ce Congrès de l'Union des Brigades à feu d'Angleterre venues avec tout leur matériel et accompagnées des Maires de leurs cités, lui donnerait certainement un grand intérêt pratique,

Délibère :

1<sup>o</sup> L'administration est invitée à faire toutes les démarches utiles pour que le Congrès annuel de la Fédération des pompiers de France et d'Algérie ait lieu cette année à Lyon pendant l'Exposition, et pour que l'Union des brigades à feu d'Angleterre y prennent part ;

2<sup>o</sup> Il est ouvert, sur le budget supplémentaire de l'exercice courant, un crédit de quinze mille francs (15.000 fr.) pour faire face aux dépenses que la Fédération aura à faire en cette circonstance.

*Le rapporteur de la Commission des finances,*  
Signé : Léon FABRE.

*Le Conseil municipal adopte.*



## LES CONSTRUCTIONS

Voici que notre superbe Parc de la Tête-d'Or va, une fois encore, changer d'aspect : une animation très grande y règne et les constructions particulières surgissent de terre comme les légions de César.

Du côté des palais coloniaux, la carcasse du panorama de la bataille de Nuits s'élève et s'avance rapidement. Les emplacements réservés aux *Dahoméens* et au village *Annamite* sont clos : ce dernier verra ses constructions commencer lorsqu'on aura résolu le problème soulevé par la porte monumentale, qui doit empiéter de 1 m. 50 sur l'allée ou qui nécessite l'abattage de quelques arbres ; nous pensons qu'on respectera les vieux hôtes du Parc dont l'ombre ne sera pas à dédaigner cet

été. Les jardins de l'horticulture sont tracés, vallonnés, et les exposants, à présent que le Parc est fermé, vont en prendre possession et commencer leurs semis. Très coquet le *Bar Vaudrey* et *Laverrière*, avec son toit ventru, de style chinois. L'usine électrique placée à l'entrée reçoit actuellement les lourdes pièces qui doivent engendrer l'électricité et deux volants puissants s'ajustent en ce moment à un pivot énorme.

Dans le jardin d'entrée, les égouts se creusent, qui conduiront au lac les eaux de pluie, et l'on procède aux canalisations destinées à recevoir les conduits du gaz et des eaux. On établit les fondations du kiosque de la maison *Guingat*, de Grenoble, une importante fabrique de ciments qui fera pendant au *Bar de la Typographie*, aujourd'hui complètement terminé. Le pavillon des *Tuileries du Rhône* lui fera suite, puis celui de *Pavin de Lafarge*, fabricant de chaux. Le long de l'allée, des colonnes attendent, qui supporteront les lampes à arc, prêtes à être levées ; elles sont d'un modèle très artistique et surmontées d'une couronne crénelée. Le pavillon des *Mines de Blanzy* est terminé comme construction. Le *Buffet-modèle* d'Aladenise avance rapidement. La *Brasserie Velten* commence les fouilles nécessaires à son installation. Les brioches de la *Lune* seront logées dans un coquet pavillon en ciment déjà fort joliment décoré. Le pavillon des *Mines de la Loire* a sa carcasse presque terminée ; elle sera prochainement masquée par les jolies décorations en bois qui, pour l'instant, gisent sur le sol. M. Plissonnier installe actuellement un *Moulin à vent* dont les fonctions sont multiples. Les maisons *Marmonnier* et *Meunier* tracent aussi leurs emplacements et commencent leurs constructions.

Si nous ajoutons que la *Soierie* et la *Carrosserie* commencent leur installation sous la grande Coupole, nous aurons montré combien certains exposants rivalisent de zèle pour marcher de pair avec les constructions officielles, et nous nous servirons de cette émulation pour la donner en exemple à ceux qui

sités par le public. La forme elliptique adoptée à Paris en 1867 porte en elle un écueil à éviter c'est la disposition curviligne des surfaces murales et des vitrines, coûteuses d'exécution, d'un aspect architectural douteux, et ne permettant pas l'exécution de transmissions mécaniques en ligne droite.

La Direction de l'Exploitation a adopté la forme polygonale, ayant un centre de figure réalisant le rayonnement indispensable à tout bon classement des produits exposés, et permettant l'exécution des parois murales, ainsi que celle des vitrines et des transmissions de mouvement, suivant des éléments, plans et rectilignes.

Elle a voulu de plus faire grand et abriter sous la même toiture, en les embrassant d'un même coup d'œil, tous les produits industriels exposés, de façon à ce que le spectateur placé à la hauteur de 20 mètres sur le balcon du dôme central puisse

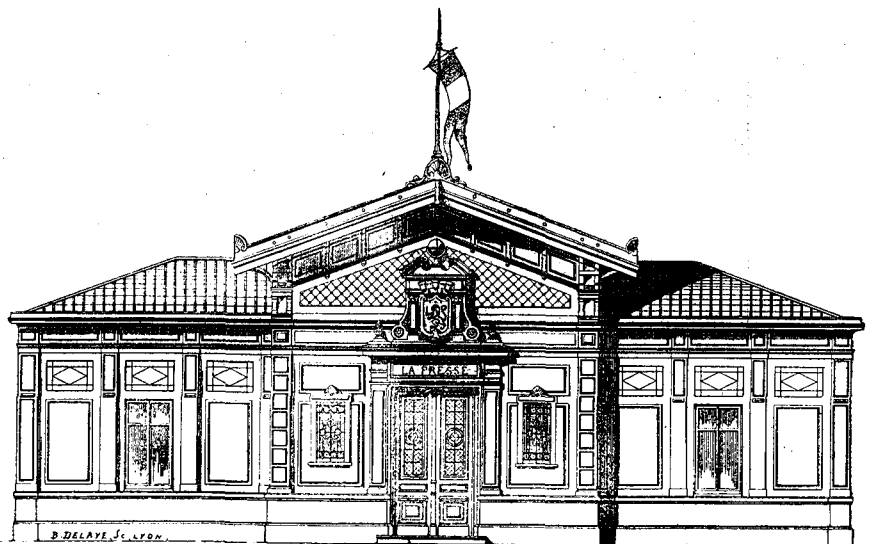
lire, déroulée et vivante, l'histoire de l'industrie moderne étalée sur 45.000 mètres carrés de superficie, réalisant, sous l'aspect d'une salle unique au

monde ayant 232 mètres de diamètre et faite de 8 fermes seulement, les plus belles arènes industrielles que le Lugdunum des Latins pouvait jamais espé-

rer. La grande galerie des machines, qui était bien la merveille de l'Exposition en 1889, n'avait encore comme portée d'arbalétriers que la moitié du diamètre du polygone lyonnais, de telle sorte que la charpente, véritable dentelle métallique, plus élégante d'aspect, grâce à sa forme en arc et d'une conception toute différente, surpassera en hauteur et en dimensions la galerie dont il s'agit, considérée aujourd'hui comme une unité de grandeur et de hardiesse, difficile à surpasser économiquement.

Il n'échappera à personne, après ce que nous venons de dire, que la forme polygonale est bien la forme véritablement classique de l'exposition industrielle bien comprise.

(A suivre.)



Pavillon de la Presse.

semblent moins pressés et dont ce serait l'intérêt de hâter leurs travaux pour être prêts à l'heure d'abord, et pour attirer dès aujourd'hui l'attention du public en se taillant ainsi une réclame gratuite et considérable.

\*\*

Jetons à présent un rapide coup-d'œil sur les palais de l'Exposition : la *grande Coupole* est prête, on peut le dire, et s'il reste encore à y faire quelques travaux de peu d'importance, ils ne sauraient gêner certaines installations telles que celles des machines.

Les *Beaux-Arts* avancent rapidement ; la distribution intérieure de l'aile droite est terminée ; on procède à la pose des cloisons de l'aile gauche. Le pavillon de l'*Agriculture* est complètement clos, sauf bien entendu, l'espace réservé à l'entrée des machines.

Le *Palais des Arts religieux* est presque achevé ; au couchant s'élève le chœur dans lequel on installera des orgues monumentales ; au levant, on lève les charpentes d'une autre abside qui servira à l'Exposition des superbes vitraux de Champignol.

Au *Palais de la Ville*, du *Département* et de *Paris*, la charpente des portes est presque terminée et lattée ; dès que la température le permettra, on y ajoutera du plâtre, du stuc, des motifs décoratifs qui en changeront complètement l'aspect.

Les *Palais coloniaux* sont très avancés, on y ajoute simplement les décorations, les motifs sculpturaux qui doivent les embellir et leur donner le cachet d'originalité exotique qui sera l'un des plus vifs attraits de l'Exposition.

Chaque semaine voit donc s'accomplir un grand pas en avant, et, à fin mars, on peut prévoir qu'il n'y aura plus rien à faire, au Parc de la Tête d'Or, que ce qui relèvera des exposants eux-mêmes pour l'aménagement de leurs produits.

L. C.

### L'Exposition et le «Petit Journal»

VOICI qu'on rend justice à nos efforts. Le *Petit Journal*, séduit par la hardiesse de l'entreprise lyonnaise, par les splendides palais disséminés dans le Parc de la Tête d'Or, par le succès aujourd'hui certain qui attend M. Claret et le Conseil supérieur, avec l'appui officiel et financier de la Ville et de la Chambre de Commerce, se sont dépensés en efforts incertains, le *Petit Journal* consacre un remarquable article à l'Exposition de Lyon et met ainsi au service de notre œuvre sa publicité si importante. Nous nous faisons un plaisir autant qu'un devoir de reproduire une partie de cet article :

#### L'Exposition de Lyon.

Le 26 avril prochain, la ville de Lyon ouvrira à la foule des visiteurs les portes de son Exposition universelle. L'inauguration de cette Exposition sera, pour toute la France, un événement considérable.

Jusqu'ici, les capitales seules avaient eu le monopole de ces grandes manifestations. En France surtout, il ne semblait pas que rien de sérieux pût être tenté en dehors de Paris. Mais voici que la seconde ville de France

prépare, pour le mois d'avril, un essai de décentralisation qui, — tout semble l'indiquer déjà, — sera fécond en résultats.

A vrai dire, la ville de Lyon seule pouvait, après la magnifique Exposition de 1889, tenter l'organisation d'une nouvelle grande fête du travail. Sa position topographique, la densité de sa population, la richesse et la prépondérance de son industrie de la soierie, la proximité du bassin houiller de la Loire et des grands établissements métallurgiques de St-Etienne, de St-Chamond, de Blanzay et du Creusot, le voisinage des riches vignobles de la Bourgogne, du Beaujolais et de la Champagne, ses relations quotidiennes avec la Suisse et l'Italie, ses rapports d'affaires avec nos colonies d'Afrique et d'Indo-Chine, comme aussi son commerce séculaire avec la Chine et le Japon, contribueront à donner à son Exposition un retentissement considérable.

\*\*

Centre de plus de vingt départements, Lyon est incontestablement la capitale de toute la région Sud-Est de la France. Aussi peut-on dire que l'œuvre de son Exposition universelle mérite toutes les sympathies et tous les encouragements.

Les organisateurs de l'Exposition lyonnaise ont voulu faire grand, et ils y ont réussi. Il faut dire qu'ils avaient sous la main un cadre admirable qui devait, avec de très légères modifications, devenir l'emplacement idéal d'une grande foire fin de siècle.

Le parc de la Tête-d'Or, où s'élèvent déjà les palais, est, on peut le dire, unique au monde. Rien d'artificiel, rien qui soit dû à la création humaine, mais un grand parc de cent onze hectares d'étendue au milieu duquel dorment les eaux d'un lac de dix-sept hectares. C'est dans ce cadre sans pareil que pavillons et palais ont été disséminés à l'ombre d'arbres séculaires qui font l'admiration de tous les visiteurs. Le Champ-de-Mars est bien dépassé.

Si nous pénétrons dans l'enceinte, nous avons devant nous le lac aux rives gracieuses, avec ses deux îles aux ombrages touffus ; à droite s'étendent les pelouses de l'Exposition générale ; à gauche est la partie réservée à l'Exposition des colonies et des exhibitions diverses.

La section coloniale sera certainement la partie la plus gaie, la plus vivante de l'Exposition, comme le fut à Paris, en 1889, l'Esplanade des Invalides. C'est M. Ulysse Pila, membre de la chambre de commerce de Lyon, qui a été tout spécialement chargé de cette partie.

Le soir, tout se transformera dans ce merveilleux parc de la Tête d'Or, sous les feux de l'électricité, car l'Exposition doit rester ouverte jusqu'à minuit. Chaque soirée il y aura donc un embrasement général des palais et du parc tout entier.

Voilà en raccourci ce que sera l'Exposition de Lyon. Cet aperçu, quelque imparfait qu'il soit, suffit à démontrer quelle sera son importance et quelles surprises seront réservées aux visiteurs et aux exposants. Même après les triomphes de 1889, on peut affirmer que l'Exposition de Lyon sera une éclatante manifestation du travail national et du génie français.

JEAN SANS TERRE.

### EAUX ET FORÊTS

L'exposition des *Eaux et Forêts* promet d'être extrêmement intéressante, si tant est que les projets actuellement à l'état embryonnaire, deviennent viables. On sollicite de M. Claret la cession gratuite, bien entendu, d'une assez grande étendue de terrain sur lequel on élèverait un vaste chalet en bois rustique.

On établirait alors une monographie très complète, depuis les semis, les boutures de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année jusqu'aux forêts.

Le Conseil Général a déjà accordé une sub-

vention importante et nous espérons que le Conseil Municipal voudra bien le suivre dans cette voie. De tels projets ne peuvent aboutir sans argent, et comme les exposants n'ont aucun profit à tirer de leur installation — si ce n'est la satisfaction morale d'avoir fait une œuvre intéressante — il est juste qu'on les aide un peu dans leur tâche en prenant à sa charge les frais d'établissement. La dépense totale est évaluée à 25.000 fr.

### M. GEORGES BERGER

On lira d'autre part le discours si franchement sympathique à notre œuvre, qu'a prononcé M. Georges Berger, grand officier de la Légion d'honneur, député de Paris et ancien Commissaire Général de l'Exposition de 1889, à la réunion du Comité parisien de l'Exposition de Lyon.

Nous devons nous réjouir de voir un homme de la valeur de M. Georges Berger apporter à l'œuvre lyonnaise l'appui de son incontestable expérience et de son indiscutable autorité. Et ce qui prouve combien notre Exposition mérite toutes les sympathies, c'est justement ce fait qu'un homme occupant une haute situation et n'ayant aucun profit moral à en attendre, n'hésite pas à lui donner son aide la plus complète, son concours le plus absolu. Nous saurons gré, ici, à M. Georges Berger de cette preuve d'intérêt qu'il donne à notre œuvre et, dans le voyage qu'il compte faire à Lyon, vers la fin du mois de mars, nous aurons maintes occasions de lui témoigner notre vive reconnaissance.

### M. A.-M. VILLON.

Notre collaborateur, M. A.-M. Villon, dont les articles techniques ont été si remarqués, vient d'être chargé, par le *Génie Civil*, de tous articles concernant l'Exposition de Lyon.

Cela nous amène à tirer ces deux déductions : c'est d'abord que la haute compétence de notre collaborateur est reconnue et appréciée pour qu'on lui confie un service aussi important — ce dont nous le félicitons très chaudement ; — c'est ensuite que, quoique des esprits malintentionnés en aient pu dire, l'Exposition de Lyon n'est pas une affaire locale. Pour qu'un journal de l'importance du *Génie Civil* s'y attache un rédacteur spécial, il faut que notre œuvre soit jugée, en haut lieu, comme elle doit l'être ; cela prouve son importance, l'extension qu'elle a prise, et qu'elle mérite bien son titre : *Universelle et Internationale*.

### CONGRÈS DE POMPIERS

DANS notre dernier numéro, nous insistions pour que le Conseil municipal vote le crédit de 15.000 francs qu'on allait lui demander pour l'organisation d'un Congrès de pompiers. C'est chose faite aujourd'hui, et le rapport de M. Fabre, qu'on pourra lire *in-extenso* dans les documents officiels, a été adopté sans opposition.

Ce Congrès est dû à l'initiative de M. Mignot, vice-président de la *Fédération des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers de France et d'Algérie*.

Dès que le vote du Conseil municipal a été acquis, M. le Maire de Lyon a télégraphié à M. Ch. Kusel, président de l'*Union anglaise des brigades de feu*, pour l'inviter officiellement ; il a tout de suite répondu que l'Union anglaise

acceptait avec plaisir cette cordiale invitation.

Donc, 100 sapeurs anglais et 50 officiers viendront à Lyon, le 25 août, munis de leur matériel à incendies, de leurs chevaux, de tous les accessoires dont ils se servent en Angleterre, et conduits par les Maires de leurs cités, revêtus de leurs ornements dignitaires. Cela ne manquera pas de produire un effet pittoresque et les exercices auxquels ils se livreront exciteront un vif intérêt et feront affluer à Lyon un nombre important d'étrangers, de Suisses surtout. Dans son projet primitif, M. Mignot désirait qu'on isolât le champ de manœuvres dans une île du Parc, par exemple, afin de faire payer aux visiteurs un droit d'entrée. M. le Maire, fort justement, a préféré que l'entrée restât libre, afin que la ville n'ait pas l'air de reprendre d'une main ce qu'elle aurait donné de l'autre.

On construira une charpente de manœuvres à 3 étages et à 2 fenêtres de façade. Les Anglais commenceront leur concours le samedi et le continueront le lundi; les Français courront le dimanche.

Sur les 15.000 francs votés par la ville, 6.000 francs seront remis à l'Union anglaise pour indemnité de déplacement, et 2.000 francs serviront à l'achat d'objets d'art qui seront remis aux Anglais comme prix, à l'issue de leur concours spécial et suivant classement fait par un Jury choisi parmi les Anglais.

Le logement leur est gratuitement assuré dans les écoles ou autres établissements; de plus, ils profiteront tous, dans les salles de théâtre, des mêmes faveurs que celles dont jouissent les officiers français.

Ce Congrès-Concours aura d'autres avantages encore; celui, par exemple, d'attirer à Lyon un nombre important d'exposants qui, jusqu'à ce jour, ne paraissaient pas devoir être représentés. On sait combien notre matériel à incendies est primitif et incomplet: il y aura donc là une occasion unique de renouveler un stock insuffisant, d'un maniement dangereux et d'une action trop modeste. Que la ville de Lyon fasse savoir qu'elle a l'intention d'acheter deux pompes à vapeur, des appareils pour feux de cave, deux échelles aériennes, des sacs de sauvetage, et nous gagnons qu'en moins d'une semaine une section de matériel à incendies se sera formée d'elle-même. Le tout est de se hâter.



## L'Exposition Ouvrière.

**ENFIN !**

Il paraît que nous les aurons ces fameux crédits que les plus optimistes désespéraient de voir apparaître à l'horizon parlementaire; si on y a mis plus que le temps strictement nécessaire, c'est sans doute pour nous les faire mieux savourer. Nous espérons que la Chambre mettra moins de temps pour les voter que le conseil des ministres n'en a mis pour les préparer; nous y comptons d'autant plus que, si réduits que soient ces crédits, il faut encore le temps de les utiliser. Le nombre de jours qui nous séparent de l'ouverture de l'Exposition va sans cesse diminuant; si on ne nous fait pas grâce des formalités bureaucratiques, il nous restera au plus une quinzaine de jours pour édifier notre pavillon, ce qui est peu, on en conviendra. La somme de 40.000 francs que l'on propose de nous allouer nous paraît même minime pour le pavillon qui doit abriter l'Exposition ouvrière; il est vrai que la députation du Rhône nous a fait espérer un supplément de crédit de 20.000 francs. Ce ne sera pas trop et nous saurons nous en servir utilement, car quelles que soient les difficultés dont notre route est semée, nous ne nous décourageons pas le moins du monde. La méfiance inévitable du début a complètement disparue; cette semaine, quelques membres de la Commission de contrôle, pas les plus favorables, ont visité quelques ateliers syndicaux où s'exécutent les

travaux de l'Exposition et n'ont pu cacher à la Commission centrale leur satisfaction pour les travaux en cours d'exécution. Dans quelques jours nous donnerons ici un rapide aperçu de ces travaux.

V. FAGOT.



## La Savoie à l'Exposition

Nous venons de recevoir une circulaire d'un de nos confrères de la Haute-Savoie qui a conçu l'ingénieux projet d'organiser une exposition spéciale des produits de la Savoie dans la grande Exposition de Lyon qui s'ouvrira prochainement.

Nous sommes heureux de nous associer à ce dessein patriotique qui nous paraît très réalisable avec un peu de bonne volonté et en se mettant à l'œuvre immédiatement.

Le promoteur de l'idée n'a d'ailleurs rien oublié et a fort bien établi le devis de cette exposition savoisiennne. C'est là un gage de réussite, car s'il faut en croire Boileau

Ce qui est bien conçu s'exécute aisément.

Voici les plus importants passages de sa circulaire :

« Cette exposition sera gratuite; les frais en seraient couverts par souscription publique et au moyen de concerts, théâtres, soirées, bals, organisés par la presse locale. J'estime la dépense totale à 20.000 francs, répartie comme suit :

Pavillon ou chalet entièrement en bois de Savoie, démontable, c'est-à-dire boulonné (25 m. sur 8) . . . . .	16.000
Honoraires et frais des architectes . . . . .	2.000
Location de terrain (1), 200 m. à 15 fr. . . . .	3.000
Personnel . . . . .	3.000
Imprévu et assurance . . . . .	1.000
	<b>25.000</b>

A déduire :	
Le matériel de construction vendu après l'Exposition . . . . .	3.500
Produits de la buvette et autres . . . . .	1.500
	<b>5.000</b>
Reste . . . . .	<b>20.000</b>

« Il s'agirait de se mettre à l'œuvre sans aucun retard. MM. les architectes de la Savoie et de la Haute-Savoie seraient chargés du plan du pavillon et de sa construction. Cette construction pourrait être faite par plusieurs entrepreneurs-charpentiers, et dans un bref délai. On y aménagerait, outre les salles d'exposition, un bureau de postes et télégraphes, un bureau dit de correspondance, au service des membres de la presse et des exposants, une salle de réunion pour ces derniers, un kiosque pour la vente des journaux de la Savoie, enfin une buvette pour la vente de consommation d'origine savoisiennne.

« Voici les principaux produits qui pourraient être exposés :

« Vins, cidres, bières, spiritueux, liqueurs, eaux minérales, beurre, fromages, miels, cires, crins, laines, produits alimentaires divers, fruits, grains, produits manufacturés, minéraux et minerais, pierres, marbres, ardoises, bois de service et de chauffage, houille anthracite, chaux, plâtre, ciment, poterie, horlogerie, coutellerie, taillanderie, instruments agricoles, corroieries, meubles, galoches, ouvrages d'imprimerie, plantes officinales et médicinales sèches, etc., etc. Une partie des produits comestibles et autres seraient renouvelés durant l'Exposition; on pourrait également recevoir pendant l'Exposition d'autres produits de saison.

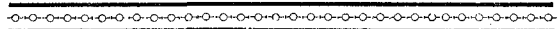
« Des prix et médailles en grand nombre seraient certainement accordés aux exposants; la presse et les autorités de la Savoie et de la Haute-Savoie en feraient la demande dès le début de l'Exposition. »

Réunir, dans un pavillon spécial, tout ce que produit notre pays dans le domaine des arts, de l'industrie; montrer la variété de nos produits agricoles, le tout groupé, n'est-ce pas transporter la Savoie toute entière dans notre métropole géographique? N'est ce pas

aussi inviter ce flot immense de visiteurs à diriger sa course vers une contrée aussi richement dotée?

Nous espérons donc que nombre d'industriels, commerçants, agriculteurs, répondront à notre appel et voudront bien nous communiquer leur idée personnelle à ce sujet.

Nous en recauserons.



### Bal des Etudiants.

Nous pouvons prédire un succès colossal au Bal de bienfaisance qu'organisent annuellement les Etudiants des Facultés de l'Etat. Nous venons de rendre visite aux ateliers de la maison E. Blot et C<sup>ie</sup>, costumiers du théâtre, 3, rue du Théâtre, où un véritable fouillis d'étoffes aux couleurs chatoyantes, se transforment rapidement en ravissants costumes de clowns, pierrettes, pierrots, magistrats, etc. Que ceux qui n'ont pas encore commandé leurs costumes se hâtent!

### Concert des Etudiants.

Elégante chambrée, aux Célestins, pour le Concert organisé par les étudiants. Les différents artistes qui prêtaient leur concours ont été vaillamment applaudis, autant que le méritaient leurs voix et leur talent.

Toutes nos félicitations aux organisateurs.

### Lyon-Salon 1894.

Le deuxième fascicule de cette intéressante publication, toute lyonnaise, vient de paraître: il contient quinze nouvelles reproductions des œuvres de Peinture et de Sculpture, exposées à notre Salon annuel. D'une exécution remarquable, ce deuxième fascicule aura sûrement le même succès que le premier, dont restent seulement quelques exemplaires. Aussi, devront-ils se hâter les bibliophiles désireux de posséder la collection complète des quatre fascicules: le troisième paraîtra le 10 mars, et le dernier le 25 mars.

En vente au Salon, chez tous les Libraires et dans les Kiosques.

SPECIALITÉ POUR

## BALS MASQUÉS

GRAND CHOIX DE

Costumes en Location pour Dames & Messieurs

**DOMINOS**

Nombreux Costumes entièrement neufs en location.

On fait sur mesure. — Prix très modérés.

## E. BOSCH & C<sup>IE</sup>

COSTUMIERS

Fournisseurs du Grand-Théâtre et du Théâtre des Célestins.

LYON — 1, Rue du Théâtre, 1, au 3<sup>e</sup> — LYON

(DERRIÈRE LE GRAND-THÉÂTRE)

**PAS DE SUCCURSALE**

### VOS MOUSTACHES TOMBENT-ELLES?

Voulez-vous éviter les dangers de l'emploi du fer à friser

Employez la **CZARINE**

Ce produit, dont le parfum est très subtil, est en vente chez M. SANLAVILLE, coiffeur-parfumeur, 25, place de la Comédie, LYON.

### EXCELSIOR

Savon royal par excellence, suavité de l'arôme, abondance de la mousse, onctuosité.

Indispensable pour adoucir la peau, raffermir l'épiderme et parfumer la chair.

Seul fabricant: SANLAVILLE, place de la Comédie.

OFFICE DES

## BREVETS D'INVENTION

Français et Etrangers

(Ancien cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

**P. BROCARD**, Ingénieur, Expert près les Tribunaux  
34, rue Ferrandière, Lyon.

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison

**F. MUSY**

71, Chemin de Baraban, 71 (près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretannes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.

18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT pour l'obtention d'épreuves positives par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS OXAMMOOPHÉNOL SULFITES DE SOUDE Anhydre et cristallisé. PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

**GUILLEMET** + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1<sup>re</sup> classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Electricité ou de Gaz, sans vous rendre compte des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ

LA LYONNAISE

économie garantie 50 0/0 sur les becs ordinaires, et de 35 0/0 sur l'électricité.

Système BARRIER, breveté S. G. D. G. Usine rue Molière, 32, LYON

CUIVRERIE EN TOUS GENRES

RÉPARATIONS D'APPAREILS DE TOUS SYSTÈMES.

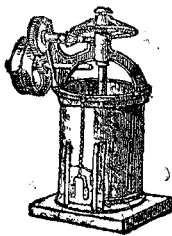
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

PETITES AFFICHES

Lyonnaises et Départementales

Journal d'Annonces judiciaires, légales, financières et de Publicité générale

PARAISSENT LES MARDIS ET VENDREDIS

ADMINISTRATION : 16, place Bellecour, 16, LYON.

Abonnements { Lyon et Départements limitrophes..... 7 fr. 50.  
Autres Départements..... 9 fr.

-- Le N° 10 Centimes --

**VILLACABRAS**  
La seule eau purgative naturelle, qui, filtrée suivant le SYSTÈME PASTEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES  
Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause jamais de coliques; dose purgative, 1/2 tasses. — Laxative, un verre à Bordeaux.  
Dans toutes les Pharmacies  
Entrepôt général: 193, Av. de Saxe  
LYON

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

s'occupe non-seulement de la représentation générale, mais aussi de la location des vitrines, de l'installation des produits et de leur réexpédition.

L'entrepreneur avec lequel l'Office lyonnais a traité, lui permettra d'établir des prix extrêmement avantageux.

Nous le recommandons donc à tous nos lecteurs.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général

Directeur : A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.



Le Gérant : A. RIBAUD.